



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA CÔTE D'OR

Direction départementale des territoires

SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS DU PUBLIC

ORGANISATION DE LA PÊCHE EN 2014

ARRETE ORGANISANT LA PECHE EN 2014

Une consultation du public préalable à l'organisation de la pêche en Côte d'Or pour l'année 2014 a eu lieu du 22 novembre au 13 décembre 2013.

Les documents pouvaient être consultés à l'adresse électronique suivante :

<http://www.cote-d-or.equipement-agriculture.gouv.fr>

Les observations étaient à retourner impérativement avant le 13 décembre 2013.

Aucune observation n'a été reçue dans le délai imparti.

Au plus tard à la date de publication de la décision et pendant une durée minimale de trois mois, la synthèse des observations du public ainsi que les motifs de la décision sont mis en ligne sur le site internet : <http://www.cote-dor.gouv.fr>